

21 août 2014

**ENTRETIEN**

## **" Je veux accélérer les réformes "**

**Dans un entretien au " Monde ", François Hollande affirme qu'il ne changera pas de " cap " et appelle sa majorité à rester " unie " malgré les critiques**

Il aurait pu attendre sa prochaine conférence de presse, dont la date est fixée au 18 septembre. Finalement, par souci, sans doute, de ne pas délaisser le terrain alors que les indicateurs économiques dessinent un paysage bien plus sombre que prévu, François Hollande a décidé d'anticiper de près d'un mois sa rentrée " médiatique " en accordant au *Monde* un long entretien. La rencontre a eu lieu dans le bureau présidentiel, à l'Élysée, mardi 19 août au matin, pendant un peu moins d'une heure et demie.

**Les mauvais chiffres de la croissance, beaucoup plus faible que prévu, et du chômage, qui n'en finit pas d'augmenter, ne sont-ils pas la preuve de l'échec de votre politique économique ? Ne faut-il pas en changer ?**

J'ai fixé un cap, c'est celui du pacte de responsabilité. L'objectif est clair : moderniser notre économie en améliorant la compétitivité et en soutenant l'investissement comme l'emploi. Aujourd'hui, ce n'est pas parce que la conjoncture est plus difficile en France et en Europe que nous devons y renoncer. Au contraire, nous devons aller plus vite et plus loin. A ceux qui disent qu'il faut revoir la stratégie alors même que les mesures viennent tout juste d'être votées, je réponds que toute godille ou tout zigzag rendraient incompréhensible notre politique et ne produirait pas de résultats.

**Quelles nouvelles mesures allez-vous prendre en cette rentrée pour doper la croissance ?**

Je veux accélérer les réformes pour relever le niveau de la croissance au plus vite dans quatre domaines : d'abord sur le logement, j'ai demandé au premier ministre de présenter un plan de relance. Il touchera à la fiscalité, aux procédures et aux financements.

Ensuite sur l'investissement, des assises se tiendront en septembre avec l'ensemble des établissements financiers pour les inciter davantage à prêter aux PME, pour mieux orienter l'épargne vers l'économie productive et pour assurer le financement de grands projets collectifs, comme la transition énergétique qui est un levier de la croissance verte.

Sur les professions réglementées, Arnaud Montebourg présentera en septembre un projet de loi sur le pouvoir d'achat qui visera à accroître la concurrence dans les prestations offertes aux consommateurs, à faire baisser les tarifs et à lutter contre le maintien de certaines rentes et privilèges. Il comportera des mesures de simplification des normes d'urbanisme et adaptera la réglementation sur l'ouverture des magasins le dimanche.

Enfin, des réformes seront engagées pour développer l'apprentissage, les formations en alternance des chômeurs de longue durée et pour moderniser le dialogue social.

## **Comment allez-vous procéder sur les seuils sociaux ?**

Ma méthode, c'est la négociation. D'un côté, le patronat doit comprendre qu'une meilleure représentation des salariés dans les PME est indispensable. De l'autre, chacun doit admettre la nécessité de lever un certain nombre de verrous et de réduire les effets de seuil. Mais laissons les partenaires sociaux avancer. S'ils aboutissent à un accord, il sera transposé dans la loi, comme nous l'avons fait pour le marché du travail et la formation professionnelle. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement saisira le Parlement.

## **Le patronat joue-t-il le jeu du pacte de responsabilité ?**

Le pacte, c'est un contrat dans lequel chacun doit respecter ses engagements. Le gouvernement a tenu les siens : pour améliorer la compétitivité des entreprises, il a dégagé 40 milliards d'euros sur trois ans. Les syndicats qui ont fait le choix d'adhérer au pacte ont obtenu qu'il y ait des contreparties en termes d'emplois. J'attends donc du patronat qu'il aille jusqu'au bout de la logique du pacte, qu'il utilise pleinement les moyens du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour investir et embaucher et non pour distribuer des dividendes ou formuler d'autres revendications.

## **Vous avez insisté, depuis 2012, sur la politique de l'offre. Beaucoup d'économistes s'accordent à dire que le problème, c'est aussi, voire d'abord, la demande. Comment la relancer en France ?**

Le diagnostic est implacable : il y a un problème de demande dans toute l'Europe. La zone euro connaît un excédent commercial, un investissement insuffisant et un taux de croissance qui ne permet pas de faire baisser le chômage. C'est essentiellement dû aux politiques d'austérité menées depuis plusieurs années. S'il doit y avoir soutien de la demande, il doit donc se faire au niveau européen, et c'est ce que la France va porter dans le débat qui s'engage avec nos partenaires.

Mais je n'entends pas me défausser sur l'Europe, car notre pays connaît un problème d'offre. J'ai trouvé en arrivant en 2012 près de 70 milliards de déficit commercial et une industrie avec les taux de marge les plus faibles de ces trente dernières années. Toute mesure de relance de l'activité par des moyens budgétaires aurait donc eu pour conséquence d'aggraver notre dette publique et de détériorer notre commerce extérieur. J'ai donc fait le choix de donner la priorité au redressement productif. C'est une question vitale pour la France. Est-ce à dire que rien ne doit être fait pour soutenir la consommation ? Non. Parce que des efforts ont été consentis depuis deux ans, nous allons en restituer une part dès cette année, en termes de baisse d'impôt, et encore davantage en 2015.

## **Le 6 août, le Conseil constitutionnel a censuré la partie du pacte de responsabilité sur les allègements de cotisations salariales. Quel dispositif de remplacement trouverez-vous pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés les plus modestes ?**

J'ai pris acte de cette décision. C'est un grand principe de mon quinquennat : je ne porte jamais de jugement sur ceux qui jugent. J'ai donc demandé au gouvernement de mener deux grandes réformes : l'une visera à rendre plus juste et plus simple le barème de l'impôt sur le revenu, notamment pour les premières tranches, c'est-à-dire pour les contribuables modestes et moyens. L'autre fusionnera la prime pour l'emploi et le RSA activité pour favoriser la reprise du travail et améliorer la rémunération des salariés précaires. Les deux réformes seront engagées dès la loi de finances pour une amélioration du pouvoir d'achat équivalente à ce qui avait été prévu initialement.

**Vous affirmiez, en juillet 2013 : " La reprise est là. " Vous avez également dit : " Je ramènerai le déficit à 3 % en 2013. " Vous disiez enfin : " J'inverserai la courbe du chômage d'ici à fin 2013. " Aucun de ces pronostics ne s'est révélé exact. La crédibilité de votre parole n'est-elle pas atteinte ?**

Qui peut contester que l'environnement international et européen s'est dégradé depuis un an ? Les causes en sont connues. Elles sont liées aux incertitudes géopolitiques (Ukraine, Irak...) et à la poursuite de politiques d'austérité en Europe. Ce qui a invalidé toutes les prévisions établies en 2013 pour 2014, pas par le gouvernement français seulement mais par l'ensemble des organismes internationaux. Et dès que j'en ai eu la conviction, je n'ai pas perdu un seul instant et j'ai lancé le pacte de responsabilité en janvier 2014. La crédibilité c'est de ne pas rester immobile. C'est de s'adapter aux circonstances mais aussi de rester cohérent.

**Des économistes, mais aussi votre secrétaire d'Etat Thierry Mandon, chargé de la réforme de l'Etat, proposent de rééchelonner la dette française. Qu'en pensez-vous ?**

Jamais la France n'a emprunté sur les marchés financiers à des taux aussi faibles, 1,4 % : c'est historique, avec un écart minimal avec l'Allemagne – trois fois moins qu'en 2012. Cela veut dire que la signature de la France est fiable et respectée et que nos entreprises peuvent aussi se financer à des taux particulièrement bas. N'en déplaise aux grincheux, c'est la preuve du sérieux de notre politique. C'est aussi ça, la crédibilité. Et nous n'avons donc pas besoin d'allonger la maturité de notre dette.

**Au printemps, l'épisode des frondeurs du PS a révélé un risque de cohabitation avec une fraction de la majorité. L'état de la majorité vous inquiète-t-il pour la suite des opérations parlementaires ?**

Je sais ce qu'est une cohabitation. Ça n'a rien à voir. J'ai une assez longue expérience de la vie parlementaire. J'en ai tiré trois conclusions. Premièrement, le respect entre le gouvernement et sa majorité doit être mutuel. Deuxièmement, il n'y a pas d'échappatoire. Le jugement en 2017 sera à la fois porté sur le président, le gouvernement et la majorité. C'est ensemble que nous réussirons. Enfin, le débat ne peut pas rebondir sur chaque texte. Les choix ne peuvent être rediscutés à chaque fois qu'un indice trimestriel est connu. La constance, c'est la confiance.

**Cinq mois après la nomination de Manuel Valls à Matignon, quel jugement portez-vous sur son action ?**

J'ai choisi Manuel Valls pour qu'il mette en œuvre la politique que j'ai fixée pour notre pays. Il le fait avec talent et énergie, il mobilise l'ensemble du gouvernement avec un esprit d'équipe et il sait dialoguer avec le Parlement. Nous travaillons en pleine harmonie et avons comme seul objectif la réussite de la France.

**A une semaine de l'université d'été du PS à La Rochelle, avez-vous un message à adresser aux socialistes**

?

Qu'ils restent unis. C'est la condition première pour convaincre. Qu'ils mesurent ce que nos victoires de 2012 nous obligent à faire pour être à la hauteur de notre tâche. Qu'ils comprennent et surmontent les défaites pour être capables de l'emporter à la fin.

**Y a-t-il un problème institutionnel en France ? Qu'en est-il de vos projets concernant la proportionnelle et le mode de scrutin ?**

Le rétablissement du lien entre les Français et leurs représentants est un sujet majeur. Depuis deux ans, le gouvernement y a répondu, notamment sur le non-cumul des mandats, la transparence de la vie politique, l'indépendance de la justice et la réforme territoriale. Faut-il aller plus loin ? J'avais indiqué pendant la campagne que j'étais favorable à l'introduction d'une part de proportionnelle. J'y suis prêt si une majorité peut s'accorder sur cette orientation, avec une réduction du nombre de parlementaires. Mais je veux relever une singularité française qui est devenue un véritable handicap : c'est la difficulté de faire émerger un consensus sur l'évolution de nos institutions, sur la laïcité, comme sur l'immigration, la sécurité, et même les grandes questions industrielles.

Voilà pourtant des enjeux sur lesquels les forces républicaines pourraient se retrouver. Certains pays y réussissent, par le biais de coalitions. Ce n'est pas notre tradition. Ce qui ne doit pas nous empêcher de dépasser les oppositions et les clivages quand l'intérêt général est en jeu. C'est pourquoi l'ensemble des forces républicaines, comme les grands acteurs sociaux, doivent être capables de tracer ensemble le long terme sans rien abandonner de leur identité philosophique et politique.

**Les radicaux de gauche menacent de quitter le gouvernement si les conseils généraux ne sont pas maintenus dans les départements ruraux : que leur répondez-vous ?**

La réforme territoriale est attendue depuis trop longtemps pour une fois encore y renoncer. Le

texte a été voté à une large majorité en première lecture. Il crée de grandes régions, il clarifie les compétences, il simplifie notre organisation territoriale, il dégagera des économies. Sur les conseils généraux, un délai de cinq ans a été laissé pour imaginer des solutions adaptées aux départements ruraux.

**Pendant la guerre de Gaza, des manifestations ont été interdites. Pensez-vous un jour payer cette décision dans l'électorat musulman français ?**

Les manifestations ont été interdites quand des éléments probants laissaient penser que des violences étaient à craindre et que des groupes étaient déterminés à provoquer des incidents. Mais je rappelle que la quasi-totalité des manifestations ont été autorisées. Leur cause était compréhensible et l'émotion était réelle, pas seulement chez les musulmans. Le conflit israélo-palestinien n'est pas une question religieuse mais politique.

**Pensez-vous qu'il y a un regain de l'antisémitisme en France ?**

Oui et pas depuis quelques semaines. Il y a des groupes très organisés et actifs notamment sur les réseaux sociaux. Rappelez-vous les slogans prononcés pendant la manifestation " Jour de colère ", qui n'avait rien à voir avec Gaza ! Il convient de faire de la pédagogie, notamment à l'école mais aussi de faire preuve de fermeté face au racisme et à l'antisémitisme. On peut exprimer des vues sur le conflit israélo-palestinien sans que les juifs de France ou les musulmans de France en soient les victimes. Il est important que nous montrions une très grande intolérance à l'égard de l'intolérance.

**Un président ou un ancien président doivent-ils nécessairement passer par la case " primaires " pour se représenter ?**

Pour les anciens, je ne sais pas. Ce n'est pas à moi de le dire. En ce qui me concerne, cette question m'est totalement indifférente. Ma préoccupation n'est pas de savoir comment je vais arriver en 2017 à présenter une éventuelle candidature, mais comment redresser le pays d'ici là.

**La question se posera en 2015 ? En 2016 ?**

C'est au Parti socialiste d'y répondre.

**La presse people vous montre ces jours-ci en maillot de bain. Comment réagissez-vous ?**

Je ne vous dirai pas ce que j'éprouve. Vous pouvez l'imaginer. Au-delà de ma personne, c'est la fonction présidentielle qui doit être respectée. Chacun devrait le comprendre, quels que soient les

arguments commerciaux.

**Propos recueillis par Christophe Ayad, David Revault d'Allonnes et Thomas Wieder**

© Le Monde